

# MAIRIE de CESTAS

Service des AFFAIRES SCOLAIRES (05 56 78 13 00) ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h  
Permanences exceptionnelles les samedi 12 juin, 19 juin, 26 juin et 3 juillet 2010 de 9 h à 12 h

## RENTREE SCOLAIRE 2010/2011

Fiche d'inscription individuelle Services Périscolaires à remettre à l'Hôtel de Ville, service scolaire avant le 3 juillet 2010

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Adresse des parents :

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole fréquentée à la rentrée de septembre 2010 :

Classe fréquentée en septembre 2010 :

**Afin de procéder à l'inscription à la restauration et au centre d'accueil de votre enfant, veuillez fournir les documents demandés ci-dessous**

### Pièces justificatives à fournir au service si vous souhaitez l'étude du dossier pour étude du tarif applicable

- Photocopie complète de l'avis d'imposition 2008 pour chaque parent.

Si vous avez déjà fourni l'avis d'imposition 2008 veuillez cocher la case ci contre

Le quotient de la restauration est fixé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010.

Si vous ne souhaitez pas fournir l'avis d'imposition le tarif appliqué sera systématiquement le plus élevé.

### Pour information rappel des tarifs appliqués de septembre 2009 à juin 2010 :

**Quotient > 500** ⇒ 2,85 €par repas

**Quotient compris entre 451 et 499** ⇒ 1,89 €par repas

**Quotient compris entre 401 et 450** ⇒ 1,43 €par repas

**Quotient compris entre 350 et 400** ⇒ 0,98 €par repas

**Quotient < ou égal à 349**

**Tarif pour résidents pessacais**

**Tarif pour résidents hors commune**

⇒ Gratuité par repas

⇒ 2,85 €par repas

⇒ 3,92 €par repas

Votre quotient familial (QF) calculé sur la base de l'avis d'imposition 2008 selon la formule suivante :

QF Mensuel = Revenu Brut de Référence divisé par 12 divisé par le nombre de personnes au foyer (une part par personne).

### Pièces justificatives à fournir obligatoirement au service pour l'inscription au centre d'accueil

- Photocopie de l'attestation de paiement de la Caisse d'allocations familiales : ce document est à récupérer sur le site internet de la CAF (rubrique Attestation - sous le nom Attestation de paiement - ou - Carte famille-) ou par courrier auprès de la CAF

- Photocopie de l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale : ce document vous a été délivré avec votre carte vitale mentionnant le rattachement des enfants.

### INSCRIPTION A LA RESTAURATION ET AU CENTRE D'ACCUEIL

J'inscris mon enfant pour la rentrée scolaire de septembre 2010/2011 aux services suivants

Activités	Restauration scolaire	Accueil Périscolaire Occasionnel matin ou soir	Accueil Périscolaire Forfait mensuel 1/2 journée (Fréquentation matin OÙ soir)	Accueil Périscolaire Forfait mensuel à la journée (Fréquentation matin ET soir)
Horaires		7h à 8h30 ou 16 h 30 à 19 h	7h à 8h30 ou 16 h 30 à 19 h	7h à 8h30 et 16 h 30 à 19 h
Pour information tarifs 2009/2010. Les tarifs 2010/2011 vous seront communiqués par courrier courant août 2010	2.85 € par repas pour les cestadais 3.92 € pour les hors communes	2.82 € à chaque passage	26.67 € prélevés sur le compte famille au début de chaque mois	38.39 € prélevés sur le compte famille au début de chaque mois
Cocher l'option retenue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

.....Complétez le verso SVP...

**PRECAUTIONS SANITAIRES CONCERNANT VOTRE ENFANT**

**Attention : Tout enfant présentant des problèmes de santé et/ou allergie alimentaire** devant faire l'objet d'administration de médicaments par les personnels enseignants ou communaux doit être signalé au service scolaire afin de conclure un protocole d'accueil individualisé (PAI) signé entre les parents, la mairie, le directeur de l'école et le médecin scolaire.

**Un certificat médical devra être remis au service scolaire avant la rentrée scolaire.**

**Dans l'affirmative veuillez obligatoirement joindre un certificat médical.**

- **Votre enfant présente-t-il une allergie alimentaire :** oui

- **Autre pathologie faisant l'objet d'un traitement médical en temps scolaire :** oui

➤ **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE :**

**REPRESENTANT LEGAL 1** :NOM :.....Prénom :.....

Autorité parentale (rayer la mention inutile) : Oui – Non

Adresse :.....

Code postal : ..... Ville :.....

Numéro de téléphone du domicile :.....Téléphone portable :.....

**REPRESENTANT LEGAL 2** : NOM :.....Prénom :.....

Autorité parentale (rayer la mention inutile) : Oui – Non

Adresse : A compléter si différente de celle mentionnée ci-dessus :.....

Code postal : ..... Ville :.....

Numéro de téléphone du domicile :.....Téléphone portable :.....

**Le Centre Aéré Cazemajor Yser de Gazinet est une association indépendante qui accueille les enfants de 9h à 17h les mercredis et vacances scolaires.**

**Pour cette inscription, se rapprocher du centre de loisirs : 05 56 07 63 47**

**En dehors de ces heures, un service d'accueil municipal fonctionne :**

**Le Matin de 7h à 9h**

**Le Soir de 17h à 19h**

La formule de garderie que vous choisissez pour l'école et la même qui sera utilisé au Centre Aéré Cazemajor Yser :

⇒ 2.82 € pour une fréquentation occasionnelle matin ou soir

⇒ Pour les abonnements forfaitaire mensuel : le coût est compris dans l'abonnement retenu

Si vous souhaitez faire l'inscription à l'accueil du Centre Aéré Cazemajor Yser, cochez la case ci- contre